

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2584

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BADRANE Fouad

Date de naissance : 01-06-1954

Adresse : Lot 23 Hajj Fateh 1^{er} Etage El Duffa Casablanca

Tél. : 06 66 82 36 31

Total des frais engagés : 455,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Ahmed BIDAN
Cardiologue
166 Bd.Dakhla-Jamila V CD - Casablanca
Tél: 05 22 29 18 72

Date de consultation : 27/10/20

Nom et prénom du malade : BADRANE Fouad

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

C M

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 27/10/2020

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

UPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° P19-0035953

ND: 46700

Optique

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
27/10/20	u	eu	406,2	Docteur Ahmed BIDAO Radiologue Dakha-Jamila 05 22 29 18 72 05 22 29 18 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE WILAYA MOULOUYA ZEKRI Abdellatif Docteur en Pharmacie 0-222-224 Bd Oued Moulaya El Oufa Casablanca - Tel: 0522.90.51.13 ICE: 00229122000071	27/10/2020	55,40

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Dental arch diagram showing teeth numbered 1 to				

Docteur Ahmed BIDANI
CARDIOLOGUE

Spécialiste des Maladies du coeur - Vaisseaux
Circulation Sanguine
Hypertension Artérielle - Électrocardiographie
Holter ECG - Holter - Tensionnel (MAPA)
Echo Doppler Couleur Cardiaque

CCB

الدكتور أحمد بيداني

اختصاصي في أمراض القلب
الشرايين - الدورة الدموية
ارتفاع الضغط الدموي
التخطيط الكهربائي للقلب - الهولتر
فحص القلب بالأمواج ما فوق الصوتية
والدوببلر بالألوان

Casablanca, Le : 27.10.2016 الدار البيضاء في

four

DR BIDANI

Dr. M

1

27.10.16

100
18
75

1) - Cardiosept 100

TF 55,40

PHARMACIE WILAYA MOULOUYA
ZEKRI Abdellati
Docteur en Pharmacie
120-222-224-80-066 Moulaya El Oulfa
Casablanca - Tel: 0522.90.51.13
ICE: 00229122000071

الدكتور أحمد بيداني
Docteur Ahmed BIDANI
Cardiologue
166 Bd.Dakhla Jamila V CD - Casablanca
Tel: 05 22 29 18 72



Frequence : 1000 Hz PR Interval : 107 ms

Suggestion :

Sample Time : 4 s QT Interval : 317 ms

Heart Rate : 101 bpm QTc Interval : 411 ms

P Duration : 87 ms P Axis : 9.6°

QRS Duration : 98 ms QRS Axis : 44.5°

T Duration : 189 ms T Axis : 122.6°

Main Filter:On

ADS Filter:On

Physician Signature: